

Substances de base au règlement (CE) n° 1107/2009 : Constituer les fiches d'usages et les tutoriels

L'institution accueillant le stagiaire

L'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB), est un institut technique agricole (ITA) dédié à la recherche-expérimentation en agriculture biologique. Il rassemble les experts de terrain, de la recherche et des professionnels, produit des références et outils techniques sur le mode de production biologique utiles aux agriculteurs en AB et conventionnels.

Contexte

Depuis 2007, l'ITAB est impliqué dans l'appropriation de la réglementation européenne. Après la constitution d'un guide dit « PNPP » (Produits Naturels Peu Préoccupants) introduits par l'article L-253 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), puis un guide « Bio-contrôle », de nombreux dossiers d'homologation ont été constitués. L'ITAB a contribué à l'expansion de cette catégorie de substances au Règlement CE n° 1107/2009, et est aujourd'hui leader dans l'approbation communautaire de ces PNPPs à usage phytosanitaire avec 13 des 16 substances de base approuvées : 3 substances ont été approuvées en 2014, 6 en 2015, 3 en 2016 et déjà 4 nouvelles en 2017 ainsi que de nombreuses extensions d'usages. Le CRPM prévoit également des allègements réglementaires spécifiques pour les substances de base : dispense d'agrément pour les applicateurs en prestation de service, et dispense de vente assistée pour les produits de la gamme d'usages non professionnels. Il est aujourd'hui nécessaire d'émettre pour l'agriculture, conventionnelle et biologique, de même que pour les JEV (Jardins, Espaces Verts et Infrastructures) des **fiches d'usage** en lien avec d'éléments de démonstration (vidéos, tutoriels) de façon organisée et officielle. Ce stage s'effectuera en collaboration avec tout le réseau d'expérimentation des substances alternatives.

Missions



Ce stage constitue une valorisation conjointe de l'utilisation terrain et de l'« homologation » telle que pratiquée à l'ITAB. Le/la stagiaire aura pour mission de participer à la proposition initiale d'une fiche type (en comité de pilotage). Après une phase permettant de cerner le contour réglementaire de ces « fiches » de produits alternatifs, le travail doit permettre de valoriser les informations pour les utilisateurs sur le terrain et de constituer les 10 premières fiches une fois validée le format officiel (estampillée de la Marianne et/ou du(es) ministère(s) ou plus, en particulier l'Anses).

Il s'agira ainsi de dépouiller les tableaux GAP des ReviewReport de substances de base au Règlement CE n° 1107/2009. Ce stage constitue une transition entre la réglementation, les résultats des usages terrains, et la valorisation.

La tâche initiale sera d'identifier les fiches existantes dans les 27 E.M. (Etats Membres) en plus de celles émises par la Belgique, et de proposer une fiche type pour la France en accord avec les directives de la DGAL (Bureau Intrants et Biocontrôle) du ministère de l'Agriculture.

Substances de base au règlement (CE) n° 1107/2009 : Constituer les fiches d'usages et les tutoriels

Il s'agira ensuite de mener les tâches suivantes pour les substances approuvées :

- Extraire les tableaux GAP des ReviewReport présents sur la base pesticide EU,
- Rechercher les Usages Agricoles de la substance en question au sens Catalogue des Usages français,
- Lister les usages UAB , les introduire dans les bases du guide Intrants ,
- Remplir les fiches (10 minimum),
- Les faire valider en COPIL ou par courriel,
- Réaliser une recherche des tutoriels existants pour les substances naturelles alternatives, les constituer si nécessaire.

Profil recherché

Etudiant en formation Ingénieur/universitaire avec une dominante en **Chimie/Agri/Agro**, Master 2.

Motivation par la réglementation, les solutions de Bio-contrôles (IPM/PBI), et en particulier les substances naturelles à usage phytosanitaire.

Intérêt pour l'agriculture biologique et les solutions alternatives, l'écologie chimique.

Aptitudes requises : **Anglais indispensable**, Chimie, Ecotoxicologie, esprit de synthèse, rigueur, autonomie, curiosité, adaptabilité.

Conditions matérielles

Gratification mensuelle à hauteur de 554,40 €. Participation aux frais des repas et de transports pris en charge à 50% pour les déplacements liés au stage. Basé au Siège (Paris).

Calendrier

Stage de 6 mois à partir du septembre 2017.

Contact

Envoyez votre lettre de motivation+ CV par mail uniquement à : patrice.marchand@itab.asso.fr

Pour plus de renseignements :

Commission Intrants santé des plantes et des animaux <http://www.itab.asso.fr/activites/pnpp.php> et <http://www.itab.asso.fr/activites/dossiers-substances.php>

Vous pouvez contacter Patrice MARCHAND, Responsable du Pôle Intrants et Expert en Substances Naturelles à l'ITAB au 01.40.04.50.75 ou par mail à l'adresse ci-dessus.